



COMITÉ DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL N°14

Réunion du :	Vendredi 3 mars 2023
Par :	En visio-conférence
Présidence :	M. Eric BORGHINI
Présents :	Mme Véronique LAINE, MM. Vincent CASERTA, Philippe DI MARCO, Jean Louis DISTANTI, Noël MANNINO, Mathieu SAVY.
Excusé(s) :	
Assiste(nt) à la séance :	Néant

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

Le Bureau Exécutif de la Ligue Méditerranée se réunit suite à la décision du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football du 28 février 2023 décidant de retirer la subdélégation de mission de service public aux Districts de Provence et de Grand Vaucluse.

Par conséquent, les Districts sont mis sous tutelle de la LMF chargée d'en assurer provisoirement le fonctionnement et de décider, dans les plus brefs délais statutaires, de la tenue d'une assemblée générale électorale.

A compter de ce jour, les membres du Bureau Exécutif décident pour le :

District de Provence

- 1) La programmation d'élections afin de rétablir une gouvernance le :
 - Samedi 13 mai 2023 : Assemblée Générale Elective
- 2) la programmation d'une réunion avec les membres du Comité de Direction élus le :
 - Mardi 7 mars 2023

3) La désignation de représentants de la LMF administrateurs provisoires du District jusqu'à l'Assemblée Générale Elective :

- MM. Mathieu SAVY – Vincent CASERTA

4) Le gel des subventions de fonctionnement jusqu'au 30 juin 2023

5) La rédaction d'un règlement financier simplifié avec un contrôle sur les dépenses et un rapatriement des moyens de paiement en LMF

6) La nomination des Commissions avec leur délocalisation au siège de la Ligue :

- Commission de Discipline

M. Roger DEPLANO

M. Arnaud BERBERIAN

M. Yves SANTIGLI (représentant des Arbitres)

M. Fabio PERFETTI (instructeur juridique)

- Commission d'Appel Disciplinaire

M. Jean Paul FERTENER

M. Jean Michel MESNARD

M. Jean Pierre CASTAN

M. Yacine BEKRAR

District de Grand Vaucluse

1) La programmation d'élections afin de rétablir une gouvernance le :

- Vendredi 12 mai 2023 : Assemblée Générale Elective

2) La programmation d'une réunion avec les membres du Comité de Direction élus le :

- Mercredi 8 mars 2023

3) La désignation de représentants de la LMF administrateurs provisoires du District jusqu'à l'Assemblée Générale Elective :

- Mme Véronique LAINE – M. Noël MANNINO

4) La mise en retrait de M. Michel SERRE, toujours Président, mais plus gestionnaire du District

5) Le gel des subventions de fonctionnement jusqu'au 30 juin 2023

6) La rédaction d'un règlement financier simplifié avec un contrôle sur les dépenses – autorisation des dépenses courantes avec un droit de regard sur les grands livres et transmission d'un état hebdomadaire à la Ligue

7) Le maintien des Commissions Départementales

Tous les frais engagés par la LMF en raison de la mise sous tutelle seront imputés aux Districts respectifs et déduits des subventions de fonctionnement en fin de saison.

Le Bureau Exécutif mandate la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Électorales pour l'organisation des deux Assemblées Générales Electives.

Des réunions seront programmées en interne pour faire un point de situation régulier.

Eric BORGHINI
Président.